

De: mdidriche.cosege@outlook.com
Objet: Communication en suivi du CNS du 24 avril
Pièces jointes: Plan du CNS du 24 avril et suivi pour les MA Petite Enfance VF.pdf; Annexe 1 - Pistes pour la réunion du personnel.pdf; Annexe 2 - Courrier parents vaccination MA.pdf; Annexe 3 - Familiarisation en période de déconfinement du pays.pdf; Annexe 4 - Mesures d'hygiène et nettoyage MILAC Coronavirus 2020-04-28.pdf; Annexe 5 - Port du masque en tissu actualisé 24 04 20.pdf

Importance: Haute

« A L'ATTENTION DES PERSONNES DE CONTACTS ACCUEIL PETITE ENFANCE DES POUVOIRS ORGANISATEURS ET DES ACCUEILLANT.E.S INDEPENDANTE.S

Concerne : Communication aux milieux d'accueil de la petite enfance en suivi du Conseil National de Sécurité du 24 avril

Vous trouverez ci-joint la communication en suivi du Conseil National de Sécurité du vendredi dernier. En effet, l'heure est aujourd'hui au déconfinement du pays. Le Gouvernement fédéral a présenté le 24 avril un calendrier comportant différentes phases. Ceci a pour conséquence le retour progressif des enfants en plus grand nombre dans les milieux d'accueil de la petite enfance.

Cette communication, rédigée par l'ONE, a été concertée avec une quarantaine d'acteurs représentant tous les types de milieux d'accueil (Fédérations d'employeurs, représentants syndicaux,...) mais aussi les familles (Ligue des Familles, FPS ...). Cette concertation, à l'initiative de la Ministre de l'Enfance, s'est déroulée en trois phases : une première visioconférence le samedi 25 avril, une seconde le lundi 27 avril sur base du projet de communication de l'ONE amendé et la dernière ce mardi matin avec les suggestions / nouvelles questions des acteurs du secteur de la petite enfance.

Par conséquent, la communication jointe (et ses annexes) reprend d'une part, des recommandations quant à l'organisation du milieu d'accueil afin de continuer à en faire un lieu de vie épanouissant pour l'enfant et sa famille et d'autre part, les obligations à respecter suite aux décisions prises par le Conseil National de Sécurité du 24 avril.

En ce qui concerne le volet financier, des décisions seront prises dans le courant de cette semaine tant pour la participation financière des parents que pour les aides financières apportées aux milieux d'accueil, de façon à tenir compte de la période intermédiaire du 4 au 17 mai, caractérisée par une reprise progressive des activités des milieux d'accueil.

Les agents de l'ONE restent à votre disposition, et en particulier les coordinatrices/teurs accueil, les agents conseil et les référents santé, pour vous épauler dans cette période de transition qui suscite nombre d'interrogations mais aussi créativité et dynamisme au service des jeunes enfants.

Très bon travail à tous, bien cordialement,

Brigitte MARCHAND - Directrice de la Coordination Accueil

Dr Kathlyn RODIERE - Adjoint à la Direction Santé

Responsable du pôle Santé en collectivité

Laurence MARCHAL – Directrice Psychopédagogique

